



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 46406

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dangereuse rencontrée par les militaires français en Centrafrique. Déjà, plus de 600 morts ont été répertoriés. Plus de 160 000 personnes ont été déplacées. À la crise politique et sécuritaire peut succéder une crise humanitaire. Près de 110 000 habitants vivent dans des camps de fortune à Bangui. Un mécanisme d'attaques et de représailles continues est en train de se mettre en place. Deux soldats français ont été tués, illustrant le caractère très périlleux de leur mission. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les perspectives de ce conflit et le rôle que compte assumer la France à cet égard.

Texte de la réponse

Le 5 décembre, par la résolution 2127, adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité des Nations unies a confié à la MISCA, force de l'Union africaine composée de contingents issus des Etats d'Afrique centrale, ainsi qu'aux forces françaises qui l'épaulent, un mandat de protection des populations civiles en République centrafricaine. C'est cette mission que, dès le vote de la résolution, les forces africaines et françaises ont mise en oeuvre conjointement, en veillant au cantonnement des éléments de la Séléka et au désarmement, au besoin par la force, de tous les éléments armés irréguliers. Leur action a mis fin à l'escalade de la violence et permis de contenir, autant que possible, les risques les plus graves. C'est en remplissant cette mission que deux de nos soldats sont tombés, ainsi que des soldats de la Misca. Depuis le 11 janvier, à la suite du sommet de N'Djamena, réuni pour lever le blocage politique, des signes d'amélioration sont perceptibles, à Bangui notamment. Une nouvelle chef d'Etat a été désignée, et un nouveau gouvernement formé. La France et la communauté internationale seront à leurs côtés dans le lourd travail de réconciliation et de reconstruction qui s'engage. La communauté internationale, dans son ensemble, a salué l'intervention de la France. Conscients de la gravité de la situation humanitaire et de l'ampleur des atteintes aux droits de l'Homme, plusieurs pays ont offert une assistance logistique et financière, en premier lieu les Etats-Unis et l'Union européenne. Près de 360 millions d'euros d'aide ont été promis lors de la conférence humanitaire de Bruxelles, le 20 janvier. L'envoi sur place d'une force européenne sous mandat de l'ONU est acté. Les travaux préparatoires à l'envoi d'une force de maintien de la paix des Nations unies ont également été lancés. Avec la sous-région d'Afrique centrale, l'Union africaine et les Nations unies, ainsi que ses principaux partenaires internationaux, la France veillera à ce que le processus de transition politique soit conduit dans les meilleures conditions possibles et permette, d'ici février 2015, des élections libres, ouvertes et transparentes.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46406

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13022

Réponse publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1545